

MARCHES CONCLUS EN 2016 (1er janvier au 31 mars)

Collectivité : LA VILLE DU BOIS
Code Postal : 91620

Les modalités de présentation de cette liste sont définies par l'application de l'article 133 du Code des Marchés Publics. A défaut d'indication textuelle sur les points suivants, voici la démarche retenue pour le classement dans les tranches financières :

- Pour les marchés allotis : c'est la valeur globale des lots qui a été prise en compte pour déterminer la tranche dans laquelle ils seront présentés. Toutefois, il est fait mention, de manière distincte, pour chacun de ces lots, des attributaires et de l'objet du lot concerné
- Pour les marchés comportant une tranche ferme et une ou plusieurs tranches conditionnelles, c'est la valeur de l'ensemble des tranches qui a été prise en compte pour déterminer la tranche de classement dans laquelle ils seront présentés.
- Pour les marchés pluriannuels, c'est le montant correspondant à la durée totale du marché (reconductions comprises le cas échéant) qui a été pris en compte pour déterminer la tranche de classement dans laquelle ils seront présentés. Pour les marchés à bons de commande, il s'agit du montant maximum pluriannuel.

Marchés de Travaux	Objet	Lot	Nom attributaire	CP	Accepté le
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.					
	NEANT				
De 90 000 à 4 999 999,99 € H.T.					
	NEANT				
plus de 5 000 000 € H.T.					
	NEANT				

Marchés de Fournitures	Objet	Lot	Nom attributaire	CP	Accepté le
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.					
	NEANT				
de 90 000 à 199 999,99 € H.T.					
	NEANT				
Plus de 200 000 € H.T.					
	NEANT				

Marchés de Services	Objet	Lot	Nom attributaire	CP	Accepté le
De 20 000 à 89 999,99 € H.T.					
	NEANT				
de 90 000 à 199 999,99 € H.T.					
	NEANT				
Plus de 200 000 € H.T.					
	NEANT				